

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 Avril 2012

L'an deux mille douze, le dix avril à 20 h, le Conseil Municipal de la commune de Cheissoux, dûment convoqué le 23 mars 2012, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Thierry MENUCELLI, Maire.

Etaient présents : M. MENUCELLI, Mme THIERIOT, Mme ZUKOWSKI, M. MERLIAUD, Mme LEBRAUD, Melle MAUNOURY, M. BOUCHER, M. HUMBERT

Absents : Mme JULIEN-RIVE qui a donné pouvoir à Melle MAUNOURY
Mme DUGUET, M. LANGLOIS

M. MERLIAUD est nommé secrétaire de séance.

Le dernier compte rendu étant approuvé. On passe à l'ordre du jour.

1. Taux des Taxes Directes Locales 2012

Délib.n°11/2012

Les bases ayant été réévaluées, M. le Maire propose le maintien des taux de 2011 pour les taxes directes locales soit :

Taxe d'habitation : 20,15 %

Taxe Foncière Bâti : 17,19 %

Taxe Foncière Non Bâti : 88,21 %

Ces taux donneraient un produit attendu de **75 765 €**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve cette proposition, à l'unanimité des voix.

2. Affectation des Résultats de l'exercice 2011

Délib.n°12/2012

Le Conseil Municipal,

Se référant au compte administratif de l'exercice 2011,
Statue sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,
Considérant les éléments suivants :

Pour Mémoire :

- Excédent d'investissement antérieur reporté + 273 404,02 €

Solde d'exécution de la Section d'Investissement au 31/12/2011

- Solde d'exécution de l'exercice - 50 991,79 €

soit un solde d'exécution cumulé de (Recette Investissement 001 BP 2012): **+ 222 412,23 €**

Besoin de Financement de la Section d'Investissement au 31/12/2011

- Restes à réaliser en dépenses d'investissement - 147 000,00 €

- Restes à réaliser en recettes d'investissement + 11 922,00 €

- Rappel du solde d'exécution cumulé +222 412,23 €

Besoin de financement total : /

Report excédent fonctionnement antérieur : + 30 063,00 €

Résultat fonctionnement 2011 : + 30 738,70 €

Résultats Cumulés de Fonctionnement à affecter au 31/12/2011 : + 60 801,70 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION

1. Couverture du besoin de financement de la Section d'Investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2012) /

2. Affectation complémentaire en « Réserves »

(crédit du compte 1068 sur BP 2012)
3. Excédent de fonctionnement reporté
(crédit du compte 002 sur BP 2012)
TOTAL :

/
+ 60 801,70€
+ 60 801,70 €

3. BUDGET 2012

M. le Maire présente la proposition de budget 2012 qui s'élève

- en fonctionnement à 276 745,31 €

- en investissement à 347 410,01 €

Les opérations d'investissement sont :

- Chaudière plaquettes bois Bâtiments Communaux

- Columbarium

- Dénomination des Voies Numérotation des adresses

- Création d'une salle polyvalente

- Enfouissement réseaux Bourg 2^{ème} tranche

- Acquisition parcelles boisées

Le budget est approuvé à l'unanimité des voix.

4. Prêt à taux bonifié par le Conseil Général

Délib.n°13/2012

M. le Maire propose de solliciter un prêt bonifié par le Conseil Général en partenariat avec la Caisse d'Épargne du Limousin de **4 600 €**, afin de financer les **travaux d'enfouissement des réseaux du Bourg 2^{ème} tranche**, aux conditions suivantes :

Bonification du Département : 2 points

Taux d'intérêt : 2,50 %

Durée : 10 ans

Périodicité : annuelle

Frais de dossier : 50 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, le Conseil Municipal sollicite ce prêt et donne pouvoir à M. le Maire de signer tous documents pour sa réalisation.

L'ordre du jour étant clos, aucun public n'étant présent, la séance est levée à 21 h 30.